



Procédures de remboursement des places du Festival Méliscènes 2020

Cette fiche vise à faciliter le remboursement des places de spectacles que vous avez achetées pour la 20^e édition du Festival Méliscènes d'Auray. Merci de bien vouloir respecter la procédure mise en place pour permettre de vous rembourser le plus efficacement possible.

1 Vous avez déjà payé vos places :

- > par **carte bancaire**
- ou
- > par **chèques vacances**

1 Pour procéder au remboursement, merci de nous fournir :

- > un **relevé d'identité bancaire**
- > le(s) **nom(s) / prénom(s)** utilisé(s) pour la réservation de places

Ces éléments sont à transmettre :

- > soit par **mail** à l'adresse suivante :
reservation.athena@ville-auray.fr
- > soit par **envoi postal** à l'adresse suivante :
Centre Culturel Athéna
Méliscènes
Place du Gohlérez 56400 Auray

À noter : Cette procédure est relativement longue, le remboursement pourra prendre plusieurs semaines avant d'être effectif sur votre compte bancaire. Merci de votre compréhension.

Au terme de la procédure de remboursement, nous procéderons à la suppression de votre RIB.

2 Vous avez déjà payé vos places :

- a. par **chèque bancaire**
- ou
- b. en **espèces**

2 Nous vous proposons :

- a. de vous **expédier votre chèque** par voie postale. À réception, merci de nous en informer par mail à reservation.athena@ville-auray.fr ou par téléphone au 02 97 56 18 00.
- b. de vous **remettre le numéraire** à l'accueil du Centre Culturel Athéna, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

3 Vous avez réservé vos places mais elles ne sont pas réglées.

3 Nous procéderons à l'**annulation** de votre commande.